



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR L'AGRÈMENT DE L'OPCO SANTÉ LA FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE PLUS QUE JAMAIS ENGAGÉE !!!

Un accord constitutif de l'OPCO Santé dûment négocié, qui plus est majoritaire, a été adressé pour information au ministère du Travail, la semaine dernière.

Les organisations syndicales salariées et les organisations patronales se sont réunies le 20 mars 2019, afin de finaliser les statuts de l'OPCO Santé à l'instar d'autres organisations de l'interprofessionnel...

Le dossier d'agrément sera donc complet pour qu'un agrément lui soit donné.

L'assemblée générale constitutive de l'OPCO santé sera convoquée dans les tous prochains jours pour **l'installation du conseil d'administration, afin d'assurer la continuité de services** due aux salariés et aux entreprises qui composent son champ pertinent et cohérent.

Cet outil attendu par l'ensemble des salariés et des entreprises de ces secteurs est et sera un véritable levier dans les politiques formation à venir, au regard des enjeux en matière d'attractivité, de passerelles, de développement professionnel continu pour les salariés et entreprises, au bénéfice des personnes prises en charge.

La Fédération CGT de la santé et de l'action sociale a adressé ce 20 mars **un courrier officiel à la Déléguée générale de la DGEFP, Madame Chevrier, afin de lui réitérer son engagement total pour que « vive » cet OPCO santé et que son dossier d'agrément soit traité de manière équivalente à ceux qui, encore aujourd'hui, négocient certains aspects de leur dossier d'agrément.**

La Fédération ne peut imaginer une autre issue que celle de l'agrément, sauf à dire qu'il servirait d'autres intérêts...!

La Fédération ira jusqu'au bout pour que ce dossier soit mené à son terme dans l'intérêt également des salariés de « l'OPCO » actuel UNIFAF !

IL N'Y PAS D'AUTRE CHOIX QUE L'AGRÈMENT DE L'OPCO SANTE !!!

Montreuil, le 20 mars 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

19/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr